Organisation d'Évacuation

Pré requis : Aucun

Objectifs de la formation :

- Former le personnel désigné pour l'Évacuation et le sensibiliser afin de réagir face à une situation d'urgence

- Tester le bon fonctionnement des alarmes

- Valider l'organisation de l'évacuation

Public Visé : *Toute personne volontaire ou désignée par le Chef d'Etablissement.*

Nombre de participants : 4 au minimum et 12 au maximum

Durée: *1 journée soit 6 heures*

Référent pédagogique : Mr DUPONT Mickaël

Moyens pédagogiques :

- Atelier pratique / Mise en situation réelle
- Lecture de plan et repérage des cheminements
- Audition du signal sonore
- Exercice d'évacuation et consignes auprès des salariés

Rédaction d'un rapport d'évacuation.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation

Règlementation : Art L 231-3-1, R 232- 12-20 et R.4227-37 à 39 du Code du Travail. Arrêté du 25 juin 80 modifié pour les ERP

PROGRAMME **DE FORMATION**

Théorique

- ***Comprendre le rôle des différents acteurs***
- ***Connaitre les différentes causes d'évacuation***
- ***Identifier les moyens matériels nécessaires à une bonne évacuation***
- ***L'alerte et l'alarme***
- ***Savoir placer dans l'organisation d'évacuation le rôle des guides et serre file.***
- ***Identifier les zones d'évacuation, connaitre les cheminements d'évacuation et repérer le point de rassemblement.***

Pratique

- **Visite des zones d'évacuation,**
- **Repérage des moyens matériels,**
- **Repérage des cheminements d'évacuation**
- **Repérage du point de rassemblement**
- **Prise en compte des consignes d'évacuation générales et particulières applicables dans l'établissement.**
- **Entretien avec le Responsable d'Evacuation et débriefing sur la formation**
- **Bilan de la formation, problèmes rencontrés**
- **Signature du registre de sécurité**



